

# REEMPLACEMENT : UNE INDISPENSABLE BATAILLE A MENER

page 2

## L'asphyxie organisée du système de remplacement

Le Rectorat l'a reconnu : dans la quasi-totalité des disciplines, le vivier des TZR est notoirement insuffisant pour couvrir les besoins en remplacement. La situation, déjà tendue depuis deux ans, est devenue particulièrement critique : dès le mois de novembre, dans les établissements, il faut s'attendre à une inflation de classes sans professeurs pour des délais de plus en plus longs.

Ce délitement du système de remplacement est la conséquence du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et des sous-recrutements. Non seulement le nombre de TZR diminue de manière sensible mais, d'ores et déjà dans certaines disciplines (Lettres classiques, orientation, Documentation), des postes fixes en établis-

sements ne sont pas pourvus à titre définitif lors du mouvement intra par manque de personnels titulaires.

Signe du cynisme gouvernemental pour faire avaler la pilule libérale, Luc Chatel, en remettant au goût du jour l'Agence nationale du remplacement, prétend stigmatiser les rigidités supposées du système actuel dont les difficultés sont le produit de la politique de son gouvernement. Cette agence a pour but d'externaliser les missions de remplacement pour les faire assurer sur une grande échelle par des personnels non titulaires. Parallèlement, dans une circulaire datée du 20/08/2009, les étudiants en 2ème année de master, préparant les concours d'enseignement, sont assimilés à des moyens de remplacement : par un dévoiement complet de la

pré-professionalisation, ils sont appelés à réaliser des stages de 108 h, sur la base de service de 18 h, en responsabilité, en étant moins rémunérés que des vacataires.

Sur le plan académique, l'Administration, pour compenser la pénurie des personnels, accroît la flexibilité des TZR (élargissement des ZR, affectation hors zone, complément de service abusif), recourt plus massivement à des personnels précaires, souvent selon le régime le plus défavorable, celui de la vacation qui n'ouvre à aucun droit social (assurance maladie, retraite...) et exerce des pressions sur les personnels titulaires en établissement pour organiser des remplacements en interne.

## Un enjeu pour la défense de l'emploi public statutaire et de nos métiers et pour la réussite de tous les élèves

La question du remplacement cristallise des enjeux forts pour l'avenir de notre système éducatif. Le remplacement est un besoin permanent du service public d'Education et, en tant que tel, il doit être réalisé par des personnels titulaires et formés. L'explosion de la précarité comme l'appel à des étudiants de master sont certes l'expression d'une logique comptable qui sacrifie l'emploi public statutaire mais trahissent aussi une volonté insidieuse de dénaturer nos métiers, réduits à l'application de quelques bonnes recettes pour transmettre le socle commun, ce qui n'exigerait ni qualification ni formation de haut niveau.

La pénurie de personnels remplaçants contribue également à amplifier les inégalités : ce sont les établissements relevant de l'Education prioritaire ou se situant dans les

confins des départements, les disciplines fragilisées par la réduction de l'offre de formation (japonais, allemand...) qui subissent de plein fouet et, en premier lieu, la mise en extinction du système des TZR ; les difficultés de recruter des non titulaires étant les plus fortes dans ces situations-ci.

A l'heure où le gouvernement minimise les conséquences des suppressions de poste, dans le cadre de la bataille pour un autre budget 2010, la crise du remplacement qui se profile doit lui apporter un démenti cinglant.

Nous appelons chaque établissement à signaler auprès de la section académique du SNES les remplacements qui sont non couverts pour que nous puissions inter-

venir auprès du Rectorat mais aussi **alerter l'opinion et les médias sur les effets néfastes de la politique gouvernementale.**

**Associer les parents est indispensable :** vous trouverez sur notre site (<http://versailles.snes.edu>) une adresse aux fédérations de parents d'élèves et un modèle de lettre à destination du Rectorat et de communiqué à envoyer aux médias.

Faire du remplacement une priorité est décisif aussi pour **obtenir une amélioration des conditions d'exercice des TZR (indemnité, décharge de service, recrutement à la hauteur des besoins, respect des ZR...)**

Michel Vialle